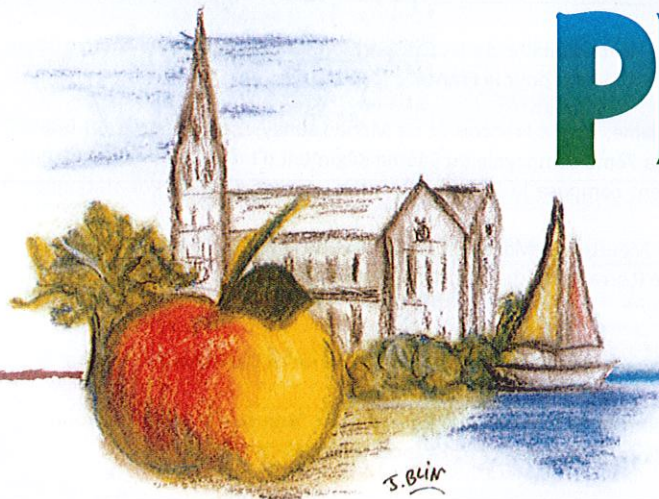


PLEUDIHEN

Village

17/06/2016 n°1853

www.pleudihen.fr



EDITORIAL

La barbarie islamiste a encore frappé aux Etats-Unis et à nouveau dans notre pays.

Cette fois les terroristes ont visé le domicile de deux policiers. Un pas supplémentaire vient d'être franchi. Les gendarmes et les policiers sont en première ligne et ils sont clairement visés. L'horreur a été atteinte.

L'état d'urgence est toujours en vigueur et les forces de l'ordre sont mobilisées en permanence.

Compte tenu de la situation, il est vrai que pendant un peu plus d'un mois, l'organisation de l'Euro de football qui a lieu en France complique encore un peu plus le travail des forces de l'ordre.

Alors assister à ces déplorables bagarres des soi-disant supporters est totalement insupportable et inadmissible. Les sévères condamnations qui viennent d'être prises par la justice sont les bienvenues. Que dire des mouvements de grève ou plutôt des manifestations à répétition, sans contrôle de ceux qui les organisent, l'attitude irresponsable de certains syndicats, la violence qui se propage dans les rues, contre les policiers, contre les équipements publics, contre des magasins, avez-vous vu ces images de détérioration de l'hôpital Necker qui accueille des enfants ?

Scandaleux, inqualifiable, impardonnable. Lorsqu'on est organisateur de manifestation on est aussi responsable et l'on doit assumer ses responsabilités.

Mais quelle est l'image que nous voulons donner de notre pays. Les caméras du monde entier sont en France pour l'Euro. Comment, avec de telles images, pouvons-nous penser que les organisateurs de grandes manifestations mondiales, je pense notamment aux Jeux Olympiques, pourront encore faire confiance à notre pays ?

Le Général de Gaulle en son temps a parlé de « chienlit ». Eh bien la « chienlit » nous y sommes, elle a envahi la France, elle l'a détruite. Alors que nous avons un impérieux besoin de redresser notre pays, de lutter avec force contre ce fléau qu'est le chômage et qui gangrène notre société, les agissements que nous observons auront exactement l'effet contraire.

En conclusion je me pose une question simple : notre pays est-il encore gouverné ?

Michel VASPART
Sénateur-Maire

CEREMONIE COMMEMORATIVE

Le 18 juin 2016, notre commune commémorera le 76^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle et le 72^{ème} anniversaire du débarquement. A cette occasion, la commune honorera le souvenir d'Emile Bouétard, parachuté au-dessus de Plumelec dans la nuit du 5 au 6 juin 1944, premier mort « allié » du débarquement. La **cérémonie du souvenir** aura lieu le **SAMEDI 18 JUIN 2016 - à 11h - au Monument Emile Bouétard.**

CENTRE CULTUREL

✓ **BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55**

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

EXPOSITION – Jusqu'au 30 juin : Une sélection des travaux d'arts plastiques réalisés par les enfants de l'école publique "Entre Terre et Mer" Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée Libre.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence le **jeudi 7 juillet**, de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 28 juin**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

La CHRONIQUE du CENTENAIRE - 1914-1918

"Au jour du centenaire de leur disparition lors de la Grande Guerre 1914-1918, notre commune rend hommage à ses "enfants" tombés au "Champ d'Honneur" et "Morts pour la France".

LETENDRE François Victor Jean Marie - Né le 28 novembre 1893 à Plerguer, Ille et Vilaine. Fils de François et de Marie Launay, il est domicilié au **Buet en Pleudihen**. François LETENDRE est soldat de 2ème classe (classe 1913) et appartient à la 7ème compagnie du 54ème Régiment d'Infanterie (R.I.) en garnison à Compiègne (60200-Oise). Avec le 67ème R.I. de Soissons (02200-Aisne) ce régiment compose la 23ème Brigade d'Infanterie également stationnée à Soissons.

- Le 54ème R.I. combat en 1914 : retraite des 3ème et 4ème Armées à Longwy (54400- Meurthe-et-Moselle) puis **Bataille de la Marne** (5 au 13 septembre) à La-Vaux-Marie le 6, Sommaisne le 8 et Robercourt-aux-pots le 10. **Bataille de la Woëvre** (Lorraine) et des **Hauts-de-Meuse** à Mouilly les 21 et 22.

- En 1915 : **Meuse et Argonne** à Les Eparges de février à mars, puis **Bataille de Champagne**.

- En 1916 : **Bataille de Verdun**.

"Tué à l'ennemi par suite de blessures d'obus, François LETENDRE est tombé au "Champ d'Honneur" et "Mort pour la France" à Damloup (Meuse) : à 10 km au Nord-Est de Verdun, près du **Fort de Vaux**, le **22 juin 1916** à dix-neuf heures."

François LETENDRE a été décoré de la **Croix de guerre** avec la citation suivante à l'ordre de la Brigade, le **4 juillet 1916** : "Bon soldat, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A trouvé la mort le **22 juin 1916** au cours d'une patrouille faite dans des circonstances particulièrement difficiles".

Extrait du mensuel Terre Information Magazine de mars 2016 : "Les écrits de la bataille".

"Lancée par les Allemands en février 1916, la bataille de Verdun s'achève en décembre. La ligne de front est alors presque identique à celle du départ. Pendant ces **300 jours**, selon le principe de la **noria**, près de **70 divisions d'infanterie**, soit les **2/3 de l'armée française**, sont engagées dans le secteur de Verdun. Environ **1 million 500 000 hommes** de toutes armes et de différentes nationalités passent par les **champs de bataille de la Meuse**. Avant même la fin de la guerre, le bruit court parmi les soldats français que celui qui "**n'a pas fait Verdun n'a pas fait la guerre!**". Aujourd'hui, il est possible de reconstituer la plus grande partie de l'**histoire de ces Poilus de Verdun**. En France, les archives sur la bataille sont abondantes et diversifiées. Conservées par le **Service historique de la Défense**, à Vincennes, elles sont composées d'ordres, de correspondances, d'études, de plans ou encore de fonds privés. Toutefois, les **Journaux des Marches et Opérations (JMO)**, les carnets de comptabilité en campagne et les **journaux de bord et de navigation de toutes les unités** constituent les sources les plus emblématiques.

• **Authentifier les faits** : Les journaux des marches et opérations ont été institués en **1874**. Ces documents officiels ont été créés pour permettre de rédiger l'historique des unités et faciliter l'authentification des faits. Théoriquement dépourvus de commentaires ou d'appréciations personnelles, les JMO offrent un récit précis mais concis des événements et des combats jour après jour. Ci-après, un exemple concret avec : un **extrait du Journal des Marches et Opérations du 348ème Régiment d'Infanterie**.

"**Régiment de réserve dérivé du 148ème Régiment d'Infanterie de Givet (08600) sur la Meuse, dans les Ardennes :**

- **8 juin 1916 : le bombardement est toujours aussi violent, le 6ème bataillon est attaqué et disparaît sauf quelques hommes de la compagnie de réserve. Le 5ème bataillon avec la 1ère compagnie de réserve et l'état-major quittent Verdun à 8h30 pour Fleury-devant-Douaumont. Arrivés vers 11h45, le 5ème bataillon et la 1ère compagnie de mitrailleuses occupent la lisière nord du village de Fleury. Pertes connues : 35 blessés, dont le lieutenant Battaglin, commandant la 2ème compagnie de mitrailleuses (blessé très grièvement pour la 2ème fois en chargeant à la baïonnette pour dégager ses pièces), 491 disparus et 13 tués dont le lieutenant Meuris commandant la 18ème compagnie, tué par un obus."**

Aujourd'hui encore, toutes les unités de l'armée française ont l'**obligation** de tenir le journal des marches et opérations. Les JMO contiennent l'**ordre de bataille** (effectifs, encadrement, mutations) de l'unité concernée (régiment, compagnie ou batterie ou escadron, section), le **récit des combats auxquels elle participe**, les **déplacements du PC** (Poste de Commandement / état-major) et les itinéraires empruntés par la troupe, les manœuvres et les instructions reçues, les reconnaissances effectuées, les emplacements des camps et les cantonnements, les pertes journalières et parfois des cartes et croquis. Bien souvent, les ordres d'opérations et les résultats obtenus figurent dans ces registres. En outre, les actions d'éclat, les citations et les remises de décorations apparaissent dans les JMO.

• **Source documentaire** : Les documents constituent une source extrêmement riche, mais ils peuvent être d'une lecture aride. De plus, ils sont souvent incomplets. Des JMO ont disparu ou ont été détruits.

Par exemple, le JMO de la **41ème bis section de munitions du 17ème d'artillerie, embarquée pour Salonique (Grèce / mer Egée), a disparu à la suite du torpillage du vapeur "Amiral Hamelin" le 7 octobre 1915**. En outre, les mentions nominatives concernent le plus souvent des officiers et assez peu les hommes du rang. Enfin, tous les JMO n'ont pas été tenus avec la même rigueur. Certains sont particulièrement détaillés, d'autres beaucoup moins. **Néanmoins, ils restent irremplaçables pour quiconque s'intéresse aux opérations militaires, mais aussi au quotidien des soldats français pendant la Grande Guerre**. Il y a une dizaine d'années, la Direction de la mémoire du patrimoine et des archives (DMPA) a décidé de numériser les archives de toutes les unités engagées dans ce conflit et de les ajouter sur le site **Mémoire des hommes** : (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>).

Depuis le début de la commémoration du centenaire, ce site est un des plus régulièrement consultés.

Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reungoat.

RANCE JEUNESSE ANIMATION – GALA de DANSE

Samedi 18 juin à 20h30 – salle des fêtes de Pleudihen.

Ouverture des portes à 19h45. Entrée : 7€. Gratuit pour les moins de 12 ans. Venez nombreux soutenir nos danseuses.

AS PETANQUE - Dimanche 19 juin à Pleudihen : 3ème et dernier tour de Coupe de France. On reçoit Loudéac à 14h.

NUIT des EGLISES - Samedi 2 juillet à partir de 15h dans le jardin du presbytère. GRATUIT : animations, jeux, rafraîchissements et goûter offerts. Messe à 18h30 puis pique-nique et grillages tirés de votre panier. Suivi de la « Nuit des Eglises » « Parlez-en autour de vous » ! ».

ASSOCIATION La PILOTINE - Comme chaque année La Pilotine vous accueille pour sa fête annuelle le **dimanche 3 Juillet 2016 à partir de 12h** au chantier Camille Gaboriau à la Ville Ger. Venez nombreux, vous pourrez découvrir l'avancée des travaux sur le bateau, contact 02.96.83.29.90. Repas adultes : 15€ - enfants : 5€. Le soir, galettes saucisses.

SERVICE JEUNESSE - VACANCES ETE 2016

(du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet)

Ouverture de l'accueil de loisirs (3-12 ans) et de l'espace ados (collégiens-lycéens). Les programmes des vacances sont disponibles à la mairie. Renseignements José Escanez : 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

Espace Ados – Au programme : soin du visage, baptême de plongée, Cobac Parc, Stand up paddle, accrobranche, karting... Inscription en mairie ou le jour même à l'espace ados dans la limite des places disponibles.

RANCE JEUNESSE ANIMATION –Au programme : atelier sportif, atelier créatif, sortie en forêt, rallye photo, grand jeu Koh-Lanta, sortie piscine, sortie jardin de Brocéliande... Renseignements : **MME DUFEIL (Présidente)** au 02.96.83.24.70 ou José Escanez 06.68.19.26.42

MISE en CIRCULATION à MORDREUC : Sens unique à partir du **lundi 20 juin 2016**.